# En Normandie, la falaise emportée par le temps

**ÉROSION** D'après une étude, des dizaines d'habitations sont menacées par le recul du trait de côte en Seine-Maritime

**PATRIMOINE** Pour les communes littorales, ce phénomène longtemps ignoré est désormais un véritable enjeu économique

**Envoyé spécial**
Seine-Maritime

**Les falaises de Varengeville-sur-Mer, en Seine-Maritime, mardi.**
LEWIS JOLY POUR LE JDD

Difficile d'imaginer ce que Jean-François Bloc décrit. *« Ici, il y avait une trentaine de mètres devant,* raconte-t-il. *On pouvait attacher six ou sept bêtes en ligne pour qu'elles pâturent. »* Pourtant, là où le regard du maire de Quiberville (Seine-Maritime) se perd, il n'y a plus rien. À part la falaise, à pic. Et au loin, les eaux vert bouteille de la Manche. En cinquante ans, un pan entier de ce champ a disparu dans la mer, avalé par l'inéluctable érosion qui tous les ans ronge 20 à 40 centimètres des falaises de Normandie. En cause, une double pression : au pied, les vagues qui grignotent ces édifices naturels ; en haut, le ruissellement qui les abîme. En contrebas, le camping municipal, ressource principale de cette commune de 550 habitants, devra être éloigné du front de mer dans les cinq ans à venir, pour éviter la submersion.

À quelques kilomètres de là, c'est une petite maison couleur craie, nichée sur les hauteurs du village, qui est menacée à son tour. *« Avant, on entendait parler du recul des falaises, mais on avait une marge,* explique Jean-François Bloc, né à Quiberville il y a soixante-trois ans, en poste à la mairie depuis trente. *Et là, je viens de prendre un arrêté de péril imminent pour cette maison. »*

Ce logement fait partie des 37 habitations du département qui dans vingt ans risquent de s'effondrer avec la côte. C'est en tout cas ce que prévoient le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Seine-Maritime. Une étude publiée en juin présente trois scénarios à vingt, cinquante et cent ans, qui prennent en compte à la fois le recul naturel moyen du trait de côte et les aléas météorologiques.

### Des indemnisations incertaines

Du Havre au Tréport, sur cette côte immortalisée par les impressionnistes, cinq domaines menacés ont été étudiés : les activités économiques, agricoles et touristiques ; les réseaux routiers ; les milieux naturels ; le patrimoine culturel et les habitations. L'impact de l'érosion sur ces dernières est particulièrement parlant : 77 disparaîtront dans cinquante ans et 152 dans un siècle.

Dans le département, notamment aux alentours de Dieppe, une vingtaine de maisons ont déjà dû être détruites depuis le début des années 2010. Dans le coin, on croise quelques carcasses qui attendent d'être rayées de la carte ou des blockhaus qui piquent dangereusement du nez. Dans un siècle, 420 hectares de littoral s'évanouiront.

Longtemps, des élus ont construit des ouvrages colossaux au pied des falaises dans l'espoir de stopper l'inévitable. *« C'est vain, rien n'empêche le recul et les communes s'endettent fortement,* analyse Stéphane Costa, géographe à l'université de Caen et spécialiste du sujet. *Se pose alors la question : ne faudrait-il pas garder cet argent pour déplacer les populations ? »* Car l'érosion emporte aussi avec elle un peu du budget des collectivités. À l'image du déplacement prochain du camping de Quiberville qui, s'il est financé en partie par l'Union européenne, grève déjà les finances du village.

Étrangement, aucun impact économique n'a été chiffré dans l'étude du Cerema. Pourtant, d'après Pierre Vigne, qui a dirigé le projet, l'État *« voulait estimer les enjeux de manière à prévoir la relocalisation des biens et destiner des enveloppes financières ».* Notamment pour les habitations à risque dont les propriétaires devront, en principe, être expropriés et indemnisés.

Actuellement, ils le sont au titre du fonds « Barnier » de prévention des risques naturels majeurs. Mais celui-ci ne couvre que l'imprévisibilité. Or, le recul du trait de côte est aujourd'hui connu. Dès lors, est-ce imprévisible ou inéluctable ? La nuance pourrait laisser de très nombreux propriétaires sans dédommagement. D'autant plus que la Seine-Maritime n'est pas la seule concernée : d'après une étude du Cerema de 2015, pas moins de 30 % de l'ensemble du trait de côte français, soit des milliers d'habitations et de bâtiments, sont voués à disparaître dans les prochaines décennies. *« Le fonds Barnier a toujours été mobilisé mais il n'est pas certain que ce soit le cas à long terme. C'est un vrai risque pour le citoyen,* admet François Bellouard, directeur adjoint de la DDTM. *Il faut désormais être dans l'anticipation. »*

**420**
HECTARES
du littoral de Seine-Maritime auront disparu d'ici un siècle

### L'église de Monet à la mer

Sur cette côte normande, le risque prend déjà des allures de crève-cœur. Dans la commune de Varengeville-sur-Mer se trouve l'une des deux églises du département concernées par le recul du trait de côte. Croquée par Monet puis louée par Prévert, cette chapelle est un joyau roman du XIe siècle qui surplombe la mer, perchée sur des falaises de craie. Le cimetière marin qui la ceint accueille la sépulture de Georges Braque, auteur des vitraux qui ornent cet édifice unique, désormais menacé à cinquante ans.

Plusieurs options sont sur la table. Sauver le cimetière et laisser s'effondrer l'église. La déplacer pierre par pierre pour la reconstruire à l'identique plus loin. Ou encore, plus ambitieux, faire glisser l'église sur des rails pour fuir l'érosion. *« On est encore dans la réflexion ; toutes les options sont sur la table,* avance Arnaud Gruet, l'élu chargé de ces questions. *Il y a une volonté de la sauver mais il faudra être pragmatique. »* L'option des rails coûterait une quinzaine de millions d'euros. Impossible à financer pour cette commune de moins de 1 000 habitants. *« C'est un outil de promotion du territoire très important. Quand on va à Varengeville, on va à l'église et au cimetière marin,* relate Arnaud Gruet. *L'objectif est de se financer en grande partie sur fonds privés. »* Des études sont en cours sur la faisabilité des différents projets mais aucuns fonds n'ont encore été levés.

*« Tous ces enjeux sont douloureux,* témoigne Stéphane Costa. *Il faut s'adapter au fur et à mesure des évolutions pour accompagner quelque chose d'inéluctable. »* D'autant qu'il manque un paramètre important dans les études : l'impact du changement climatique sur la montée des eaux, de plus d'un mètre en 2050 si l'on s'en tient aux rapports du Giec. Une donnée compliquée à prendre en compte à l'heure actuelle. *« Je ne pense pas que ça puisse diamétralement changer les prévisions,* estime Pierre Vigne, du Cerema. *Mais tout le monde s'accorde à dire que ça risque d'avoir un rôle d'accélération. »* À quelle hauteur ? Impossible à prévoir pour l'instant. Une prochaine étude devrait être rendue courant 2021 par le Cerema. Elle concernera l'ensemble de la Normandie et devrait intégrer cet impact humain aux conséquences, elles aussi, inéluctables. ●

PIERRE BAFOIL